

## EXTRAIT

du Procès-verbal de la séance du Conseil communal de Château-d'Œx

Séance du 22 juin 2023

Présidence M. Yves-Julien Delessert

### ***Postulat « Accès aux transports publics »***

*Références : Règlement du Conseil communal, articles 55 à 58*

L'ordre du jour ayant été modifié, le postulat ayant été exposé et jugé recevable, la Municipalité ayant été entendue, la prise en considération du postulat a été soumise au vote du Conseil.

Le postulat demande « à la Municipalité de Château-d'Oex - idéalement en concertation avec les Communes damounaises, Pays-d'Enhaut Région Economie et Tourisme, le Parc Naturel Régional et la Direction du MOB - de transmettre au Conseil communal un rapport traitant des actions à effectuer pour assurer à notre population régionale et à nos hôtes de passage des prestations qualitatives en termes d'information, de vente et de réservation à la clientèle des transports publics, et d'accueil et d'orientation aux touristes. »

## **LE CONSEIL COMMUNAL DE CHATEAU-D'ŒX**

### **d é c i d e**

de prendre en considération le Postulat « Accès aux transports publics » et de le renvoyer immédiatement à la Municipalité pour analyse et rédaction d'un rapport à l'attention du Conseil communal.

Ainsi délibéré en séance du 22 juin 2023.

Pour extrait conforme l'attestent :

Le Président  
Yves-Julien Delessert

La Secrétaire  
Myriam Stucki Tinouch